

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 11 Août 1891

NOUVELLES LOCALES

Son Altesse Sérénissime Madame la Princesse, Monsieur le Duc et Mademoiselle de Richelieu, accompagnés de M. le Comte de Lamotte d'Allogny, Chambellan, ont quitté Paris le 2 août pour se rendre à Kreuznach.

Le nombre de voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois de juillet 1891 a été de . . . 29,196
 Pendant le mois de juillet 1890, il n'a été que de . . . 24,640
 Différence en faveur de 1891. . . 4,556

Les distributions de prix aux écoles communales ont eu lieu la semaine dernière avec l'éclat accoutumé. Ces solennités étaient présidées par M. Dugué de Mac Carthy, secrétaire général du Gouvernement, entouré des membres du Comité de l'Instruction publique, du clergé et de nombreux fonctionnaires.

Lundi, la distribution aux écoles de garçons, dirigées par les Frères de la Doctrine Chrétienne, comprenait une partie musicale qui a été très convenablement interprétée : chœurs dirigés par M. F. Bellini, chansonnettes par les élèves, partie instrumentale par la Société Philharmonique. Le piano était tenu par M. Rosticher, organiste de la Cathédrale.

Avant de se retirer, les notabilités et la foule ont visité les travaux de dessin exposés sur les murs du préau et les superbes cahiers de calligraphie et de devoirs qui couvraient une grande table.

Le prix du Comité de l'Instruction publique a été obtenu par l'élève Béranger Léopold.

Les élèves qui ont obtenu le certificat d'études primaires sont :

Cauvigny Jean — Barriera Léon — Armelin Henri — Laurand Edmond — Bagnol Emile — Béranger Léopold — Giordano Ange — Cornaglia Charles.

Les prix d'honneur accordés par S. A. S. la Princesse Alice ont été gagnés par les élèves :

1^{re} classe : Giordano Paul — 2^e, Chiabaut — 3^e, Olivier Joseph — 4^e, Barral Donatien — 5^e, Orecchia Ernest — 6^e, Saytour Charles — 7^e, Bernasconi Charles — 8^e, Costa Albert.

ECOLE DE SAINT-CHARLES

1^{re} classe : Barla Jean — 2^e, Scorsoglio Amédée — 3^e, Marsan Anastase.

Les élèves qui ont eu le plus de nominations sont :

Première division, première Classe

Médecin Alexandre, 12 nominations — Giordano Paul, 11 — Béranger Léopold, 6.

Deuxième division, première Classe

Picco François, 11 nominations — Bertrand Joseph, 11 — Carrara Pierre, 6.

Deuxième Classe

Chiabaut César, 7 nominations — Lorenzi Paul, 6 — Alasia Vincent, 7 — Puget Louis, 6.

Troisième Classe

Barralis Fortuné, 7 nominations — Torrel Louis, 6 — Anfonso Albert, 5 — Luca Ange, 5.

Quatrième Classe

Médecin Jules, 5 nominations — Bronfort Eugène, 5 — Laurent Auguste, 5 — Verando Pascal, 5.

Cinquième Classe

Monasterolo Humbert, 6 nominations — Ruffaelli Paul, 5 — Orecchia, 4.

Sixième Classe

Bertrand Honoré, 5 nominations — Alberti Robert, 5 — Cataneo Antoine, 4 — Saytour Charles, 4.

ECOLE DE SAINT-CHARLES

Première Classe

Tatin Emile, 10 nominations — Rigotti Joseph, 8 — Pasetti Philippe, 8 — Grangé Charles, 5 — Giordan Joseph, 5.

Deuxième Classe

Crovetto Jean, 6 nominations — Scorsoglio Amédée, 6 — Magnardi Pierre, 5 — Repaire Louis, 5 — Rebaudo Antoine, 4.

Troisième Classe

Marsan Anastase, 4 nominations — Facaro Joseph, 4 — Pastorelli Paul.

Le lendemain mardi, la même cérémonie avait lieu pour les écoles communales de filles, dirigées par les Dames de Saint-Maur.

L'affluence des spectateurs était aussi grande que la veille, et le programme des mieux composés a permis d'applaudir les élèves qui l'ont exécuté.

Nous ne pouvons reproduire les noms de toutes les lauréates, nous nous bornerons à mentionner les suivants :

Les prix accordés par S. A. S. la Princesse de Monaco ont été mérités par M^{lles} Marie Mugetti ; Elisa Dagnino ; Rosine Romagnan ; Françoise Scovazzi.

Le prix du Comité a été accordé à M^{lle} Adrienne Rocchesani.

Ont obtenu le Certificat d'Etudes : M^{lles} Adrienne Rochisani ; Marie Mugetti ; Joséphine Blanchi ; Pauline Capponi ; Mathilde Lyard.

Samedi soir, le Comité des fêtes champêtres de Monaco s'est réuni à l'occasion de la fête de Saint-Roman et a entendu, avec la Société Philharmonique, à la Cathédrale, les litanies traditionnelles. Puis, selon la coutume, un feu de joie a été allumé au centre de la place du Palais ; aux applaudissements de la foule, un énorme ballon, le « Saint-Roman » a été lancé ; la Société Philharmonique a donné un concert sur la promenade Sainte-Barbe et une sauterie enfantine, dans l'enceinte des bals, a terminé joyeusement la soirée.

Les fêtes champêtres continueront les 16, 23 et 30 août.

C'est un très grand succès qu'a obtenu dimanche la Société Chorale l'Avenir ; sa première fête donnée sur la place Sainte-Barbe, bien ordonnée, avec un programme attrayant, a, toute la journée, attiré à Monaco une foule considérable.

A une heure et demie, notre Société Chorale, la

Société Philharmonique, trois délégations des Sociétés des Régates, de l'Etoile et du Sport Vélocipédique ont reçu à la gare la Société l'Echo de Nice qui venait prêter son concours à la fête.

Un superbe bouquet et une riche couronne dans un élégant écrin ont été remis là au président de l'Echo au nom de l'Avenir. On s'est rendu en cortège au Consulat de France, où l'orphéon niçois a chanté un chœur de Saintis, *Gauls et France*. M. Glaize a remercié les présidents et directeurs des diverses Sociétés de cette manifestation patriotique et leur a offert un vin d'honneur.

Une seconde aubade a été donnée devant l'Hôtel du Gouvernement. L'Echo de Nice a chanté le chœur de Paliard, *la Violette*. M. Dugué de Mac Carthy, Secrétaire Général, s'est fait l'interprète de M. le Baron de Farincourt, absent, et a adressé ses remerciements aux exécutants.

A l'arrivée dans l'enceinte de la promenade Sainte-Barbe, la Société Philharmonique a joué la *Marche Nationale* de Monaco, puis la fête a commencé.

Nous ne pouvons la décrire par le menu, contentons-nous de dire que la séance de prestidigitation, par M. de Gago, qui prêtait gracieusement son concours, a beaucoup amusé le public. Le bal d'enfants n'a pas eu moins de succès.

La partie chorale a mis en relief le talent des chanteurs de l'Echo et l'excellente direction de leur chef, M. Guidi. Le chœur des *Romans d'Hérodias* (Massenet), notamment exécuté par l'Echo et l'Avenir, sous la direction de M. Guidi (100 chanteurs), a été parfait et a permis de constater les progrès de notre orphéon, si bien conduit par M. Lechner. Enfin la Société Philharmonique (M. Testa, chef) s'est distinguée dans une fantaisie sur *Nabuchodonosor*, de Verdi.

Un banquet de cent et quelques couverts, a réuni à l'hôtel Beau-Site les invités de la Chorale, c'est-à-dire les membres de l'Echo et les présidents des Sociétés Monégasques. Au dessert, M. Félix Gindre a porté différents toasts : à LL. AA. SS. le Prince et à la Princesse Alice ; à S. Exc. le Gouverneur Général ; à la Société des Bains de Mer, qui donne à toutes nos fêtes un concours si précieux, et à nos Sociétés, les plus efficaces encouragements ; à l'Echo de Nice, au Comité Monégasque des fêtes de la Saint-Roman, à la Société des Régates, à l'Etoile, au Sport Vélocipédique, à la presse niçoise et monégasque, etc., etc.

Le bal a terminé la fête. Jamais, disait-on, l'on n'a vu foule plus grande sur la place du Palais et la promenade Sainte-Barbe.

Samedi prochain, 15 août, la Société des Régates fera une promenade en mer, à Antibes, sur le vapeur le *Cannois*.

Notre Société va prendre part aux fêtes organisées par la ville d'Antibes à l'occasion des Félîtres (Inauguration du monument de Championnet et de l'Ecole départementale d'agriculture).

Elle a convié la Société Philharmonique et la Presse.

M. Joseph Marquet, président de la Société des Régates de Monaco, s'est rendu à Antibes pour les préparatifs de cette fête. Le banquet aura lieu à midi à l'hôtel des Aigles.

Jeudi 13 août 1891, à 8 h. 1/2 du soir

NEUVIÈME ET AVANT-DERNIER

CONCERT DES SÉLECTIONS DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE
Sous la direction de M. Frédérick BONNAUD

Symphonie en sol mineur..... Mozart.
A. Allegro molto — B. Andante —
C. Menuet — D. Finale.
Ouvverture du *Vaisseau fantôme*..... R. Wagner.
Dernier Sommeil de la Vierge..... Massenet.
La Danse macabre..... Saint-Saëns.
Le solo de violon par M. Comte.
Marche de *Cléopâtre*..... Mancinelli.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Cannes. — La population a appris avec plaisir que la question du port est enfin résolue. Les dépenses monteront à 1,200,000 francs. La ville y contribuera pour 300,000 francs et l'Etat pour le restant à prendre sur le budget du ministère des travaux publics. Au nom de la population reconnaissante et du Conseil municipal, M. Gazagnaire, maire, a envoyé des télégrammes de remerciements à M. Carnot, président de la République, à M. Yves Guyot, ministre des travaux publics, à M. Rouvier, ministre des finances et député de l'arrondissement, ainsi qu'aux personnes qui ont contribué à amener cette heureuse solution attendue depuis longtemps.

— Deux incendies se sont déclarés dans la journée du 6 août, à proximité de Cannes : le premier, au sud-est, près de l'observatoire de la Californie, au dessus des châteaux Saint-Michel et Scott; le second, dans les forêts de l'Estérel, près de Tanneron.

L'incendie de la Californie a duré depuis 11 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir.

Les pompiers de Cannes, aidés des autorités, ont circonscrit le sinistre. Deux hectares de bois sont entièrement brûlés.

A Tanneron, les dégâts sont beaucoup plus considérables, mais on ne peut les évaluer.

Le feu aurait été mis par des malfaiteurs.

Antibes. — Voici le programme de la Fête des Félibres et Cigaliers en l'honneur de Championnet, et inauguration de l'école pratique d'agriculture :

Vendredi 14 août, à quatre heures et demie, arrivée de M. Rouvier, ministre des finances. — Salves d'artillerie. — A l'hôtel de ville, réception des autorités civiles et militaires.

Samedi 15 août, à neuf heures du matin, réception des autorités à la gare d'Antibes. Salves d'artillerie.

A neuf heures et demie, arrivée sur le Cours Masséna du cortège militaire et civil, accompagné de la musique du 112^e et de l'Orphéon la *Lyre Antiboise*. — Inauguration du monument de Championnet (œuvre du sculpteur Léopold Morice). — Discours. — Cantate à Championnet par la *Lyre Antiboise*, musique de M. Jules Damseis, paroles de M. Philippe Rostan. — Visite au tombeau de Championnet (Fort-Carré).

A onze heures et demie, inauguration de l'école pratique d'agriculture, sous la présidence de M. Rouvier, ministre des finances, président du Conseil général.

FÊTE DE JUAN-LES-PINS

A trois heures, Concert par la Société Philharmonique de Vallauris (exécution de la *Vallauriana*, *Salut aux Félibres*, musique de M. Sévenier) — *Cantate à Championnet*, par l'Orphéon l'*Union de Vallauris*, (musique de M. Charles René, paroles de M. Guinand). — Ode en français, par le poète Gallet. — Ode en provençal par le poète Clovis Hugues.

A quatre heures, grand lâcher de pigeons voyageurs, concours des pigeons de la Société colombophile le *Martinet* d'Aix. Prix : Objet d'Art offert par M. le Ministre des finances et par M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts. — Jeux et amusements divers.

A six heures et demie, banquet par souscription sous les pins, à 6 francs par personne, avec les félibres et les cigaliers.

A huit heures, fête vénitienne avec concert sur l'eau. Prix : médaille en vermeil offerte par M. Soleau, pour le bateau le mieux illuminé. — Feux d'artifice sur mer. — Embrasement de la plage avec feux de bengale.

Dimanche 16 août, à 1 heure, grandes régates.

VOILE

1^{re} série. — Bateaux de deux à cinq tonneaux

1^{er} prix : 100 francs offerts par la Société des Bains de Mer de Monaco et une médaille en argent offerte par M. le Ministre de la Marine.

2^e prix : 50 francs offerts par la Société des Bains de Mer de Monaco et une médaille de bronze offerte par la Société des Régates de Monaco.

2^e série. — Bateaux de un tonneau et demi à deux tonneaux

1^{er} prix : 70 francs et une médaille en argent offerte par M. le Ministre de la Marine.

2^e prix : 30 francs et une médaille en bronze offerte par la Société des Régates de Monaco.

3^e série. — Bateaux de un tonneau à un tonneau et demi

1^{er} prix : 50 francs offerts par la Société des Bains de Mer de Monaco et une médaille en argent offerte par la Société des Régates de Monaco.

2^e prix : 25 francs et une médaille de bronze offerte par le Club Nautique de Nice.

4^e série. — Bateaux de 4 mètres 75 et au-dessous

1^{er} prix : 30 francs offerts par la ville et une médaille en argent offerte par le Club Nautique de Nice.

2^e prix : 15 francs offerts par la ville et une médaille en bronze offerte par le Club Nautique de Nice.

AVIRON

Bateaux de pêche armés de huit hommes

1^{er} prix : 100 francs offerts par la Société des Bains de Mer de Monaco. — 2^e prix : 50 francs.

Bateaux de 4 mètres 75 et au-dessous

1^{er} prix : 30 francs. — 2^e prix : 15 francs.

Les régates auront lieu d'après les règlements du Yacht Club de France.

Le deuxième prix ne sera pas délivré s'il n'y a pas trois concurrents au moins.

Les concurrents devront se faire inscrire, à la mairie d'Antibes, au plus tard le 14 août, à 5 heures du soir.

Toutes les réclamations devront être faites dans le délai d'une heure après les courses et par écrit. Elles seront tranchées sans appel par le Comité.

Chaque bateau doit courir dans sa série sans allégerance. En cas de mauvais temps, le Comité décidera si les courses doivent être renvoyées.

N.-B. — Chaque bateau de pêche recevra un guidon de couleur différente.

A deux heures, sous la tente du bal, concert par la musique du 112^e de ligne.

Lundi 17 août, Courses d'honneur pour tous les bateaux ayant concouru la veille.

A une heure et demie

BATEAUX A VOILE

1^{re} SÉRIE, prix : Objet d'art offert par M. Clément Massier, du Golfe-Juan, et une grande médaille de bronze offerte par le Club Nautique de Nice.

2^e SÉRIE, prix : Objet d'art offert par M. Clément Massier.

3^e SÉRIE, prix : Objet d'art offert par M. Clément Massier.

4^e SÉRIE, prix : Une boîte de parfumerie offerte par MM. Maubert et Vimard, parfumeurs à Vallauris.

A deux heures de l'après-midi, Concert par la *Lyre Antiboise*. — Concours de chant : Romance, 1^{er} prix : 10 francs et une boîte de parfumerie, offerte par MM. Maubert et Vimard; 2^e prix : 10 francs; Chansonnette, 1^{er} prix : 10 francs; 2^e prix : 5 francs.

A quatre heures, Bicyclettes, 1^{er} prix, 20 francs; 2^e prix : 10 francs, offerts par les voituriers de la ville.

Prix d'encouragement pour les amateurs de bicyclettes d'Antibes. — 1^{er} prix : 10 francs; 2^e prix : 5 francs, offerts par les voituriers de la ville.

Grand bal de jour et de nuit pendant toute la durée de la fête.

Arrêt de tous les trains de jour et de nuit.

Train supplémentaire

Nice, départ 10 h. 35 — Var, 10 h. 43 — Vence-Cagnes, 10 h. 53 — Antibes, 11 h. 7 — Juan-les-Pins, 11 h. 15 — Golfe-Juan-Vallauris, 11 h. 24 — Cannes, 11 h. 35.

Tous les billets d'aller et retour délivrés du 14 au 17 seront valables jusqu'au dernier train du 19.

Nice. — Les travaux de la double voie, sur la ligne de Nice à Monaco, sont activement poussés. On vient de terminer le percement du nouveau tunnel, entre Riquier et Villefranche. A cette occasion, MM. Arizet et Goche, les entrepreneurs de ces travaux, ont donné une fête et un jour de congé aux ouvriers. Vers le 20 au 25 du courant, les ralentissements des trains au passage de ce tunnel seront supprimés.

— M. le Préfet vient de prendre un arrêté fixant l'ouverture de la chasse dans les Alpes-Maritimes, au 15 du courant.

Cet arrêté porte :

La chasse à tir et à courre s'ouvrira, dans le département des Alpes-Maritimes, le samedi 15 août prochain.

Nul ne peut chasser sans être muni d'un permis de chasse, délivré à la Préfecture ou à la Sous-Préfecture.

Toute demande de permis doit être formulée sur papier timbré et accompagnée de la quittance du Percepteur constatant le versement du prix de permis, fixé à 28 fr. Elle doit indiquer le signalement et la profession du demandeur, son lieu de naissance et contenir l'avis du Maire du lieu de résidence ou de domicile de l'impétrant.

Sont formellement interdits, en tous temps et par tous procédés, la chasse, la destruction, la capture le colportage, et la vente :

1^o Des pigeons voyageurs; 2^o des espèces insectivores sédentaires.

Est prohibé en tout temps l'emploi des filets de toute nature pour les oiseaux de toute espèce.

Cabbé-Roquebrune. — Une foule nombreuse, accourue de tous les points de la région, s'est donnée, le 5 du courant, rendez-vous dans notre charmante localité, pour prendre part au festin de Notre-Dame-des-Neiges. Dans les rues, on se pressait à tel point que la circulation était impossible. Partout une société élégante se tassait pour admirer la traditionnelle procession de la *Passion*, reste d'anciens usages précieusement conservés. Le soir a eu lieu un grand bal. On a remarqué beaucoup de personnes de Nice, Monaco et Menton.

CAUSERIE

Le Premier Bottin

C'est en 1691 que parut le premier livre d'adresses parisiennes, sorte d'almanach précurseur de nos annuaires spéciaux et du Bottin.

Il porte comme titre, dit la *Curiosité Universelle* : LE LIVRE COMMUNE, contenant les adresses de la ville de Paris et le trésor des almanachs pour l'année 1691, avec les séances et... par Abraham Pradel, philosophe et mathématicien.

A Paris, chez la veuve DENIS NION, marchand libraire, sur le quai de Nesle, devant l'abreuvoir de Guénégaud, à l'image Sainte-Monique.

De format in-16, le volume contient près de 200 pages.

La seconde édition, année bissextile 1692, est, comme celle-ci, des plus difficiles à trouver.

Ces volumes fournissent quantité de notes fort curieuses, intéressant l'histoire de la grande ville vers la fin du XVII^e siècle.

Au quai de Nesle, aujourd'hui quai de Conti, habitait encore en 1855 une dame Marie Nyon, très probablement descendante de l'éditeur du premier Bottin ou livre d'adresses.

On trouvait jointes à ce recueil de renseignements permanents, quelques feuilles répondant aux *Petites Affiches* de nos jours où se lisaient mensuellement les *Adresses casuelles*.

Le clergé et ses subdivisions forment la tête du *Livre commode*, et sont suivies des états du personnel des finances, puis des chanceliers, conseillers, secrétaires et des attachés à l'Université.

On voit aussi figurer les avocats « recommandable par leur érudition et par leur éloquence » ; le personnel des bureaux publics, les Académies et conférences, les bibliothèques terminent la partie des adresses et renseignements d'ordre semi-officiel,

D'un réel intérêt sont une longue liste indiquant la distribution des fermes et une sorte de livre des prix de base et de règlement, *prix de séries* de l'époque, insérés dans cet utile ouvrage.

La partie restant aux adresses des particuliers est assez importante ; la réclame y est largement employée. L'auteur, recommandant des eaux médicinales et odoriférantes, insiste particulièrement sur les vertus de certaines guérissant « par sympathie ».

Arrivant à la catégorie des libraires, nous trouvons de bien divertissantes grandes phrases vantant les dernières publications des Barbins, Michallet, Muguet, Nion, Coignard et autres.

La *Bibliothèque Bleue* de la veuve Oudot, de Troyes, s'y fait insérer quelques lignes flatteuses.

Une liste des ouvrages parus dans le cours de l'année nous semble fortement raccourcie ; en revanche, celle des amateurs collectionneurs fournit de nombreux noms et adresses.

Du Pradel y joignit même des restaurateurs (peut-être quelques barbares !) de tableaux et objets d'art.

En feuilletant ces pages, on recueille de singuliers modèles du style de l'annonce-réclame d'il y a deux siècles ; des marchandises et inventions libéralement qualifiées précieuses nous paraissent quelque peu étranges.

Les écoles, pensions et cours de langues étrangères ainsi que les arquebusiers y font d'assez longues descriptions de leurs spécialités.

Il en est de même des boulangers, des négociants en graines et oignons du quai de la Mégisserie, du Bazar Provençal, des auberges où un ordinaire se payait 5 sols, pain et bière compris, des hôtels et autres établissements qui ne reculaient pas devant les frais d'impression dans l'espoir d'attirer la clientèle.

Nous y voyons enfin que les perruques du roi étaient exécutées par M. Binet, ouvrier en cheveux, rue des Petits-Champs.

Un parfumeur y annonçait son « lait d'amarante parfumant les chambres sans blesser les vapeurs. »

Lepoitevin, rue Mazarine, et Des Noyers, rue Sainte-Anne, faisaient des souliers « résistant fort à l'eau » et qu'ils vendaient un louis d'or, soit plus de 25 francs.

Enfin, un discours assez naïf *Succès des remèdes indiqués* est encore compris dans ce devancier du Didot-Bottin ; il y est dit, tout comme dans la quatrième page de nos feuilles quotidiennes, que l'on peut avoir chez le libraire les noms et adresses des personnes guéries.

Disons en terminant que ces premières années de l'Almanach de Paris apparaissaient dans les débuts de novembre ; l'auteur prévient qu'il est inutile de lui rien envoyer, ni pour les nouvelles adresses, ni pour les mutations, passé la Saint-Jean, « ayant besoin d'un temps considérable pour diriger (sic) sa matière. »

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Août, à Paris, est le mois le moins mondain. Les quartiers élégants ont perdu presque tous leurs hôtes, et, dans certaines rues du faubourg Saint-Honoré et du quartier Monceau, on n'aperçoit plus ni voitures de maître, ni promeneurs. Quelques partisans de Paris *for ever* ont bien essayé de soutenir, non sans raison, que le milieu de notre été ressemblait à la fin de l'automne, et que Paris sans soleil était encore moins désagréable que la Suisse ou les villes d'eaux. Personne ne s'est aventuré à donner de grandes réceptions ; il n'y a eu que des dîners intimes, où le nombre des couverts, selon le précepte antique, ne dépassait pas le nombre des Muses. On va encore au théâtre, mais discrètement, en cravate noire. C'est surtout à l'Hippodrome, à l'Opéra et à la Comédie-Française qu'on rencontre les Parisiens élégants qui attendent un peu de beau temps avant de se mettre en voyage.

À l'Hippodrome, on a repris *Jeanne d'Arc* ; c'est un spectacle éblouissant qui a le même succès qu'au premier jour. La musique de Widor produit le plus grand effet, et est chaque soir applaudie. L'Hippodrome est, d'ailleurs, le seul spectacle d'été qui ait fait quelques efforts ; au Cirque d'été, pas d'attraction nouvelle.

Les cafés concerts des Champs-Élysées ne nous offrent encore que des artistes depuis longtemps connus, qu'on a entendus un peu partout, et même dans les salons.

La Comédie-Française a donné une reprise du *Joueur*, de Régard, avec la jeune troupe. Le public a écouté avec plaisir cette pièce d'une grande gaieté, où l'éclat du style laisse à peine apercevoir le côté superficiel de l'observation. Les lettrés et les critiques étaient d'ailleurs, le jour de cette reprise, sous une douloureuse impres-

sion, et beaucoup ont essuyé une larme furtive, en voyant qu'elle était vide, la loge où avait l'habitude d'être notre éminent et regretté confrère, Auguste Vitu.

À l'Opéra, on prépare, pour la fin de ce mois, la première représentation de *Lohengrin*, la pièce la moins wagnérienne de Wagner, qui aura, pour cette raison même, un très grand succès. La pièce sera jouée sans coupure. Mme Caron, la brillante Valkyrie de *Sigurd*, sera une incomparable Elsa.

On commence à reparler d'un projet qui, l'année dernière, a failli être réalisé : il s'agirait, d'avoir, l'automne prochain, une *grande semaine* de fêtes à Fontainebleau. On compte beaucoup pour cette organisation sur la comtesse de Greffulhe qui vient de s'installer en Seine-et-Marne dans son château de Bois-Boudrau.

Un service de mail-coaches va être installé pour le trajet de Paris à Fontainebleau. Il sera fait par le coache de The-Old-Times qui appartient au comte de Madre. Les quatre-vingt-dix kilomètres du trajet seront parcourus en quatre heures et demie, avec six relais. L'itinéraire sera le bois de Villebon, la vallée de la Bièvre, Longjumeau, Sainte-Geneviève, Corbeil, Melun, Fontaine-le Port, les bords de la Seine et la forêt de Fontainebleau.

Il faut espérer que les efforts de la haute société de Fontainebleau pour y attirer de brillants éléments mondains seront récompensés, et que les Parisiens, qui vont souvent très loin pour voir des sites moins beaux que ceux qu'ils ont à côté d'eux, se décideront enfin à faire le voyage si pittoresque des environs de Paris.

Ce n'est guère que la semaine prochaine qu'on pourra savoir si le mois d'août a été, comme il l'est d'ordinaire, le grand mois des plages balnéaires de Normandie. Jusqu'à présent, les sportsmen se sont rendus à peu près seuls à Caen et à Cabourg.

Les courses de Caen ont été assez élégantes, grâce à la présence des châtelaines des environs, la maréchale de Mac-Mahon, la comtesse de Pienne sa fille, la comtesse André de Ganay, la marquise de Galliffet, la comtesse d'Amilly, la comtesse de Saint-Gilles, la comtesse de Malterre, etc.

À Cabourg, nous avons aperçu la même assistance féminine, et parmi les nouvelles venues, Mme Achille Fould, la baronne Alphonse de Rothschild, la comtesse de Vogüé, la baronne Finol, la comtesse de Bonvouloir, la princesse François de Broglie, la vicomtesse de la Tullaye, la comtesse de Blanzay, Mlle de Chaulnes avec sa grand'mère la duchesse de Chevreuse, etc.

C'est une belle préface à la grande réunion de Deauville, qui sera, comme les années précédentes, le point de ralliement de toutes les élégances.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

On vient de terminer les opérations de recensement à Londres. La capitale de l'Angleterre compte, à l'heure qu'il est, 5,633,332 habitants, c'est-à-dire presque autant que la Belgique entière.

Londres est plus peuplé que la Suède (4,800,000 habitants), que le Portugal (4,500,000), que la Suisse (3,000,000), la Bulgarie (3,000,000), la Saxe (3,200,000), le Danemark (2,200,000), la Grèce (2,000,000), et la Norvège (2,000,000). De plus, Londres a deux fois plus d'habitants que le Canada, qui est grand comme l'Europe tout entière, et un million d'habitants de plus que l'Australie.

Circulation télégraphique.

D'après une récente statistique, l'Angleterre est le pays du monde où s'expédient le plus de dépêches télégraphiques. La moyenne annuelle pour chaque Anglais est d'une dépêche et demie.

La Suisse vient ensuite avec une dépêche un dixième par habitant.

Puis, la France, la Hollande, le Danemark, avec un peu moins d'une dépêche.

L'Allemagne arrive tout à fait en arrière, presque sur le même rang du Portugal.

Enfin, dix Russes, cinq Espagnols, cinq Hongrois, trois Suédois et trois Italiens n'envoient à eux tous que la valeur d'une dépêche annuelle.

Un chiffre qui intéressera les gourmets et celui de la production annuelle de la truffe.

On en récolte chaque année 2,600,000 kilogrammes.

Cinquante trois départements entrent en ligne pour la production de ce tubercule. Le Vaucluse vient en tête avec un apport de 380,000 kilogrammes ; puis viennent les Basses-Alpes et le Lot avec 300,000 kilogrammes, la Dordogne et la Drôme avec 130,000 kilogrammes.

L'exportation de la truffe, qui n'était, il y a une quarantaine d'années, que de 50,000 kilogrammes environ, a atteint entre 160 et 200,000 kilos.

C'est surtout en Angleterre et en Belgique que s'exportent les truffes ; chose à noter, les Américains dédaignent ce comestible luxueux.

Le progrès de la science.

M. François Walter, capitaine d'artillerie et professeur à l'Académie technique militaire de Vienne, vient de trouver un alliage qui permet d'unir par la fonte le verre avec des métaux autres que la platine. Cet alliage, par lequel on obtient une fermeture absolument étanche, permettra dorénavant de fabriquer de lampes électriques sans platine.

Cette invention, par laquelle la lumière électrique subira forcément une transformation complète, produit déjà une sensation légitime dans le monde scientifique de Vienne.

VARIÉTÉS

La Flore de Tasmanie

C'est en Tasmanie que la flore australe, si différente de la nôtre, offre au botaniste et au touriste sa plus brillante expression. La verdure y est perpétuelle, et parmi les nombreuses espèces d'arbres dont elle se compose, il n'y en a qu'une seule, un hêtre (*Fagus Gunnii*), qui perde ses feuilles en hiver. Du bord de la mer aux sommets des montagnes, le tapis végétal n'est nulle part interrompu. Les pentes comme les plaines, les massifs rocheux comme les ravins encaissés, sont revêtus d'épais fourrés de plantes arborescentes où le voyageur ne s'ouvre un passage que la hache à la main. C'est la forêt vierge dans toute sa splendeur. Malheureusement ce paradis terrestre du botaniste est déjà profondément entamé ; la culture l'envahit, refoulant devant elle l'antique végétation indigène, qui n'aura bientôt de refuge que dans les lieux les plus inaccessibles ou les plus rebelles aux efforts du colon. Mais c'est le sort de toutes les terres jeunes et fécondes ; un jour ou l'autre l'homme s'en empare et les dépouille de leurs ornements naturels pour y substituer la monotonie des pâturages et des guérets.

Avant que l'œuvre de destruction ne soit accomplie et que la flore tasmanienne ne soit plus qu'un souvenir, il est peut-être utile d'appeler l'attention des botanistes et des amis de l'horticulture sur les trésors que cette flore menacée leur réserve encore ; mais qu'ils se hâtent d'en profiter ! Pour leur donner une idée de ce qu'ils peuvent en attendre, je résumerai en quelques lignes une intéressante communication que je reçois de l'illustre botaniste de Melbourne, le baron Ferdinand Müller, le grand explorateur de l'Australie et un des plus actifs pourvoyeurs de nos jardins.

La flore de la Tasmanie, nous dit-il, est la continuation de celle du continent voisin, mais sous un climat moins chaud et plus humide ; aussi possède-t-elle en propre quelques types remarquables qui sont plus spécialement cantonnés sur les montagnes. L'île a encore ceci de particulier que ses vallées, où abondent les fougères arborescentes et de superbes forêts de hêtres à feuillage persistant (*Fagus Gunninghamii*), sont partout assez facilement accessibles pour que les excursionnistes et les valétudinaires qui se rendent en Tasmanie puissent sans beaucoup de fatigue entreprendre de longues herborisations. Débarqués à Hobart-Town, ils n'ont pas à aller loin pour rencontrer ces gigantesques Eucalyptus (*E. Viminalis*, *E. Amygdalina*), dont le tronc élancé surpasse en hauteur celui des fameux Wellingtonias de la Californie. A quelques pas des bords de la mer, ils peuvent déjà cueillir les rameaux fleuris d'une belle Protéacée, le *Telopea truncata*, ainsi que ceux de l'*Aristotelia peduncularis* et de l'*Anopterus glandulosus*, arbres remarquables qui croissent en compagnie du curieux *Phyllocladus Thomboidalis*. Un peu plus loin,

en pénétrant dans les massifs d'*Atherosperma moschatum*, de *Drimys aromatica*, de *Plagianthus sidoides*, d'*Hélichrysums* et d'*Asters* arbustifs, ils sont surpris et charmés de trouver, suspendues aux troncs de ces arbres les guirlandes d'une Orchidée épiphyte (*Sarcophilus Gunnii*), qui serait le représentant le plus austral de ce groupe de plantes, si une autre épiphyte, le *Dendrobium straiatum*, qui couvre les rochers, ne lui disputait ce privilège. Les Mousses, les Prêles, les Hépatiques, et cent autres menues plantes d'une délicatesse exquise, abondent dans les anfractuosités des ravins, en compagnie d'une multitude de fougères incomplètement inconnues, et qui seraient la joie de nos collectionneurs.

Tout en étant la continuation de la flore australienne, celle de la Tasmanie possède des plantes endémiques, c'est-à-dire qui lui sont exclusivement propres. Le nombre en est estimé à cent trente, dont plus de la moitié habite les sommets des montagnes. Toutes sont intéressantes ou curieuses à quelque titre, mais la liste en serait trop longue pour la donner ici. Mentionnons cependant le *Rubus Gunnii*, ronce naine à fruits comestibles, qui est ensevelie sous la neige pendant six mois de l'année; l'*Oxalis magellanica*, dont les corolles blanches émailent les bords des ruisseaux à leur sortie des glaciers; des gentianes à fleurs bleues; des Anémones et autres Renonculacées à fleurs blanches ou jaunes; de grandes Immortelles et diverses composées, parmi lesquelles les *Senecio Bedfordi* et *Centropappus* se distinguent par leurs proportions décidément arborescentes. Toutefois, le trait le plus saillant, et on pourrait dire la perle de cette végétation alpine, est la présence de deux Epacridées palmiformes, le *Richea pandanifolia* et le *Dracophyllum Milligani*, dont les stipes hauts de 10 à 15 mètres et couronnés par une ample gerbe de feuilles, impriment un cachet tout à fait tropical à une région que la neige couvre pendant plus du tiers de l'année.

Si nous quittons les sommets pour jeter un coup d'œil sur les pentes, nous voyons la flore se modifier et prendre de nouveaux aspects. Nous entrons ici dans la zone des forêts et dans ce que l'on pourrait appeler le Royaume des Fougères arborescentes. Dès l'abord, nous rencontrons une Labiée, le *Prostanthera lasiantha*, qui arrive à la taille d'un arbre forestier; là aussi se montre le célèbre Pin Huon (*Dacrydium Franklinoi*), un des géants de la végétation australe et, comme par un contraste ménagé tout exprès, le *Microstachys tetragona*, le plus pygmée d'entre les pygmées de l'ordre des Conifères. Les grandes Fougères, qui sortent des anfractuosités des rochers, ne nous causent pas de moindres étonnements, les unes par la variété et la grâce exquise de leurs frondes découpées, les autres par la grandeur et la grosseur de leurs stipes, qui en font les rivales des Palmiers et des Cycadées. Quelques-unes de ces espèces, principalement l'*Alsophila australis*, le *Dicksonia antarctica*, des *Cyathea* et des *Cibotium*, sont déjà mises en coupe réglée par les collecteurs anglais qui envoient ces plantes vivantes en Europe. Il serait à souhaiter que le Gouvernement local prit des mesures pour modérer une exploitation, dont la conséquence sera d'enlever à la Tasmanie un de ses plus grands attraits. Qu'en restera-t-il dans un siècle d'ici?

CH. NAUDIN.
(De l'Institut).

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Etude de M^e VALENTIN, notaire et défenseur à Monaco

VENTE PAR SUITE DE SAISIE IMMOBILIÈRE

A l'audience des criées du Tribunal Supérieur de Monaco

Le 28 août 1891, à 10 heures du matin

DÉSIGNATION

Une villa, dénommée « Villa Colombe », située à Monaco, avenue de Monte-Carlo, au quartier de Sainte-Dévote, élevée, sur sous-sol d'un rez-de-chaussée et de deux étages, avec jardin ou parterre dans lequel se trouve un pavillon servant d'habitation pour le gardien de la villa, ainsi qu'une écurie et remise; le tout d'une contenance de mille cinquante-un mètres carrés environ.

Mise à Prix

Cet immeuble sera adjudgé en un seul lot sur la mise à prix de 1,000 fr.

S'adresser pour tous renseignements audit M^e VALENTIN, défenseur poursuivant, 2, rue du Tribunal, à Monaco, ou consulter le cahier des charges au greffe du Tribunal Supérieur.

AVIS DE MESSE

Les familles OTTO et DE SIGALDI ont l'honneur de prier leurs amis et connaissances de vouloir bien assister au service qui sera célébré à la paroisse Saint-Charles le jeudi 13 août courant, à 9 heures du matin, pour le repos de l'âme de

Madame Fanny OTTO
Née DE SIGALDI

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :
Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 2 au 9 août 1891

ALICANTE,	b. g., Argentina, it., c. Oreggia,	vin.
SAINT-TROPEZ,	b. Deux-Frères, fr., c. Courbon,	bois.
ID.	b. Gambetta, fr., c. Gardin,	sable.
ID.	b. Charles, fr., c. Allegre,	id.
ID.	b. Elisa, fr., c. Ferrero,	id.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. Figaro, fr., c. Musso,	id.
CANNES,	b. Ville-de-Marseille, fr., c. Jaume,	id.
ID.	b. Reine-des-Anges, fr., c. Conte,	id.
ID.	b. Jeune-Baptistin, fr., c. Isnard,	id.
ID.	b. Louise-Auguste, fr., c. Bellone,	id.
ID.	b. Marceau, fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. Indus, fr., c. Phion,	id.
ID.	b. Vierge-Marie, fr., c. Doglio,	id.

Départs du 3 au 9 août

SAINT-TROPEZ,	b. Gambetta, fr., c. Gardin,	sur lest.
ID.	b. Charles, fr., c. Allegre,	id.
ID.	b. Elisa, fr., c. Ferrero,	id.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. Figaro, fr., c. Musso,	id.
CANNES,	b. Ville-de-Marseille, fr., c. Jaume,	id.
ID.	b. Reine-des-Anges, fr., c. Conte,	id.
ID.	b. Jeune-Baptistin, fr., c. Isnard,	id.
ID.	b. Louise-Auguste, fr., c. Bellone,	id.
ID.	b. Marceau, fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. Indus, fr., c. Phion,	id.
ID.	b. Vierge-Marie, fr., c. Doglio,	id.
ID.	b. Louis, fr., c. Amouretou,	id.

MALADIES DES YEUX

Le docteur BAUDON donne, tous les jeudis, de 9 heures et demie à 10 heures et demie, gratuitement pour les pauvres, des consultations pour les **maladies des yeux**, et recevra villa André-Jane, chemin de la Turbie, n° 1, à la Condamine.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

JUILLET-AOÛT	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)							
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
4	759.2	758.7	758.3	759.2	759.4	23.2	24.0	24.8	21.6	23.4	70	Calme N O, modéré	Un peu nuageux, couvert
5	58.9	57.9	56.8	57.0	56.4	23.6	24.0	24.8	21.6	23.4	72	Calme O modéré	Un peu nuageux
6	57.6	51.1	56.9	56.6	56.6	23.4	23.8	25.6	25.6	24.0	69	E calme, O modéré, fort	Pluie, couvert, beau
7	61.1	62.4	61.2	62.4	63.1	23.4	23.4	22.6	24.4	23.7	68	O E O modéré	Beau, pluie, nuag., beau
8	64.5	64.7	64.2	63.9	65.8	22.8	23.8	25.0	25.8	23.3	65	Calme	Beau
9	65.4	64.4	63.1	63.8	63.6	23.0	23.8	25.1	25.0	23.0	73	id.	id.
10	63.2	62.9	61.6	60.3	61.4	22.0	24.0	24.6	24.6	23.4	74	id.	id.

DATES	4	5	6	7	8	9	10	
TEMPÉRATURES	26.0	25.0	26.5	25.2	26.4	26.3	26.0	
EXTRÊMES	Maxima 26.0	Minima 18.0	Maxima 25.0	Minima 17.0	Maxima 26.5	Minima 19.0	Maxima 25.2	Minima 18.0

Pluie tombée : 0^{mm} 10

En vente à l'Imprimerie de Monaco :

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE
CODE DE COMMERCE
CODE CIVIL — CODE PÉNAL

Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

rendu par wagon
DANS LES GARES DU DÉPARTEMENT

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

BAZAR

MAISON MODÈLE

V^o DAVOIGNEAU

Avenue de la Costa, Monte Carlo

Articles de Paris — Souvenirs du pays — Papeterie — Photographies — Parfumeries — éventails — Parapluies — Ombrelles — Cannes — Articles de jeux — Jouets — Lingerie — Gants — Bijouterie.

MAGASIN SPÉCIAL D'ARTICLES DE VOYAGE

Prix très modérés

ON PARLE TOUTES LES LANGUES

POUR BIEN DEJEUNER, DESCENDEZ

A LA RÉSERVE

Située sur la plage du Canton

A MONACO

RESTAURANT

Tenu par LE NEN

BOULLABAISSE RENOMMÉE, LANGOUSTES, COQUILLAGES

DINERS SUR COMMANDE

Salons et Cabinets de société ouverts la nuit

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

FÊTE DE L'ASSOMPTION

Billets d'aller et retour à prix réduits

La Compagnie voulant faciliter les voyages sur son réseau, à l'occasion de la Fête de l'Assomption, a décidé que les billets d'aller et retour comportant une réduction de 25 % sur les prix ordinaires, qui seront délivrés les 14 et 15 août 1891, seront tous indistinctement valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 18 août.

La durée de validité fixée ci-dessus pourra être prolongée à deux reprises et de moitié (les fractions de jour comptant pour un jour), moyennant le paiement d'un supplément égal à 10 % du prix des billets.

Les billets d'aller et retour de ou pour Paris, Lyon et Marseille conserveront bien entendu leur durée normale de validité, lorsqu'elle sera supérieure à celle fixée ci-dessus.

MM. les Voyageurs peuvent se procurer dans les gares et librairies, les Recueils suivants, seules publications officielles des chemins de fer, paraissant depuis trente-neuf ans, avec le concours et sous le contrôle des Compagnies :

L'Indicateur-Chaix (paraissant toutes les semaines).....Fr.	> 75
L'Express-Rapide (Indicateur des trains de vitesse) imprimé en gros caractères.....	> 75
Livret-Chaix continental	1 ^{er} vol., réseaux français..... 1 50
	2 ^e vol., services étrangers..... 2 »
Livret-Chaix spécial de chaque réseau.....	> 40
Livret-Chaix spécial des Environs (sans les plans coloriés).....	> 40
Livret de l'Algérie et de la Tunisie, avec carte.....	> 50
Livret-Chaix spécial des Environs de Paris avec dix plans coloriés.....	1 »

Imprimerie de Monaco — 1891